

Reconstruction, isolation complète, site occupé

ÉCOLE WOAS HALLEG À TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

Bretagne, département des Côtes-d'Armor (22)
Commune de 1 456 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Trédrez-Locquémeau

Les autres acteurs :

Architecte : Laab Architecte

AMO : Lannion-Trégor Communauté

Le projet en bref :

- Démolition et reconstruction du bâtiment obsolète
- Installation de baies vitrées
- Isolation complète avec des matériaux durables
- Éclairage automatique et modifiable
- Accès PMR

Les points forts :

#chauffage bois #reconstruction bois #site occupé #végétalisation



JOËL
LE JEUNE

Maire de Trédrez-Locquémeau

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

L'école regroupe un très beau bâtiment historique des années 1930. S'ajoutent un réfectoire, deux espaces de récréation, puis trois bâtiments en enfilade construits à différentes époques. L'un des bâtiments, un préfabriqué « provisoire » datant des années 1970, accusait une grande déperdition énergétique et n'était plus adapté aux réglementations et enjeux environnementaux. La commune a priorisé ces trois bâtiments pour les rendre plus fonctionnels, confortables et performants.

Quelles ont été les actes d'amélioration et de rénovation majeurs ?

Le bâtiment obsolète a été démoli et reconstruit avec une structure bois, très isolante. L'ensemble bénéficie d'une nouvelle isolation, de matériaux durables et d'un éclairage automatique, dosé suivant les saisons et les usages. Les espaces de vie ont été étendus et embellis pour offrir plus de confort aux enfants. La rénovation a remplacé le coûteux chauffage au fioul par une chaufferie à bois alimentée en pellets. Enfin, les extérieurs ont été réaménagés avec un accès PMR et une cour végétalisée.

Que reprenez-vous de cette expérience ?

Il a fallu s'organiser de manière rigoureuse (installation d'Algeco) pour opérer les travaux en site occupé sans nuire au bien-être des enfants et des enseignants. Ce projet était donc aussi nécessaire que prioritaire, essentiel pour l'attractivité de la commune et l'avenir des citoyens de demain !

La bonne idée

Travailler en équipe est la clé de la réussite. Les concertations régulières entre élus, équipes communales, pédagogiques, parents d'élèves, architectes et équipes techniques permettent de faire adhérer tout le monde.

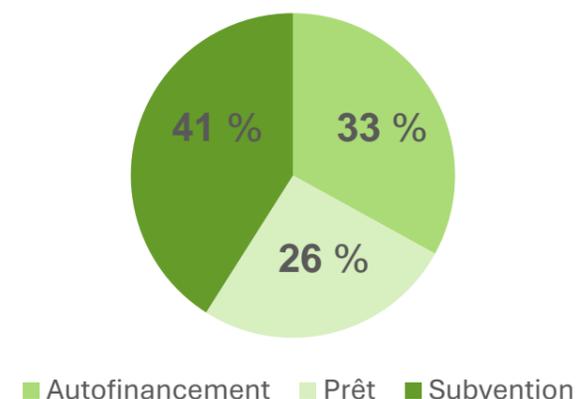


Et demain ?

Dans deux ans, le retour du fonds de compensation de la TVA servira d'autofinancement à la commune pour rénover le bâtiment principal, dont la modernisation remonte aux années 1990. La commune s'appuiera une nouvelle fois sur la Banque des Territoires pour compléter le financement des travaux.

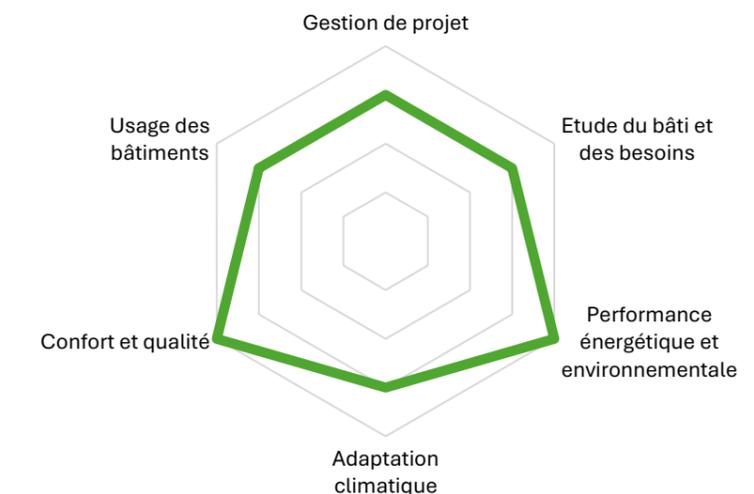
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,3 M€. Il est financé par un prêt de 340 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 535 000€ (État : DSIL, DETR, Fonds vert, Région, Département et Syndicat départemental d'énergie). La commune a autofinancé 425 000€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1930

Année de construction



355 M²

Surface rénovée du bâtiment



114

Élèves au sein de l'école



80 %

Economie d'énergie visée



1,3 M€

Montant total prévisionnel de l'opération